

# PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2014-2017

## Collège des sables d'or de Thouaré/Loire

Le collège Les Sables d'Or est implanté sur la ville de Thouaré, qui est située à 12 km à l'est de Nantes. Cette ville connaît une forte progression démographique depuis une quinzaine d'années. Elle compte désormais 8 000 habitants soit 1 000 de plus qu'il y a douze ans, ce qui a justifié la construction d'un collège, il y a 11 ans, prévu initialement pour 400 et dont la capacité a été portée à 600. L'attractivité de la ville de Thouaré est importante et le coût de l'immobilier y augmente significativement. Aussi, les nouveaux arrivants dans cette ville sont un peu plus âgés que précédemment et leurs enfants également. D'où une baisse ces dernières années des effectifs du collège. Cette tendance est en train de s'inverser, notamment en raison de la politique de construction de logements sociaux de la municipalité qui permet à des familles plus modestes et plus jeunes de s'installer sur la commune.

### 1- Le collège :

C'est un lieu de travail très agréable, récent, moderne, aux espaces aérés, dans un cadre bucolique et champêtre, qui contribue à une atmosphère sereine et détendue.

Les locaux récents sont dotés d'équipements, en nombre suffisant : un PC et un vidéo projecteur par salle, deux Tableaux Blancs Interactifs, une salle multimédia «fixe» et une «salle» multimédia itinérante. Le matériel informatique date pour la majorité de l'ouverture du collège et devient inadapté parfois à certains supports, notamment la vidéo sur internet. Le collège est «câblé» depuis son origine, permettant l'existence d'un réseau pédagogique utilisé tant par les professeurs que par les élèves.

Par ailleurs, le déploiement de l'espace numérique de travail « e-lyco » est achevé depuis l'an dernier et c'est un outil utilisé tant par les professeurs, dans la communication avec les élèves et leurs familles, que par les usagers.

Le centre de documentation et d'information est un lieu agréable, avec un fonds documentaire conséquent et mis à jour régulièrement. Les élèves s'y rendent facilement, tant pour travailler seuls ou en groupes que pour passer un moment à lire paisiblement.

Les équipes EPS disposent d'équipements sportifs récents, en bon état, variés, mis à leur disposition par la municipalité.

### 2- La population scolaire :

Les effectifs sont en légère baisse depuis 5 ans (de 559 à la rentrée 2007 à 526 à la rentrée 2013) en raison, notamment, des éléments cités ci-dessus.

Les élèves viennent essentiellement de Thouaré (70 %) et de Mauves sur Loire (26 %), petite ville distante de 5 km.

Il n'y a pas de collège privé sur la ville de Thouaré, mais à peine 10 % des élèves des écoles privées viennent suivre leur scolarité au collège Les Sables d'Or.

Les élèves sont transportés par les cars scolaires et ils passent donc leurs journées dans les locaux du collège de 8 h à 17 h.

### Des élèves plutôt en réussite au collège

A la rentrée 2013, 112 élèves sur 120 soit 93 % des élèves arrivent en 6° sans avoir redoublé. Mais ce sont 15 % d'entre eux qui n'ont pas validé le palier 2 du socle commun en fin de CM2.

Durant les 4 années de collège, les élèves redoublent peu : 2 élèves par niveau et par an maximum soit environ 3 %. Mais, l'an dernier, 5 % des élèves n'ont pas accédé à la 3° générale à la fin de la 4° : 1 suit un DIMA et 6 ont été orientés en 3° Prépa pro.

### Résultats et Orientation en fin de 3°

96 % des élèves ont été admis au DNB en juin 2013, dont 74 % avec une mention. Ces résultats sont conformes tant aux résultats du contrôle continu qu'aux notes obtenues lors du contrôle ponctuel des épreuves du DNB.

## PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2014-2017 Collège des sables d'or de Thouaré/Loire

A la fin de la classe de 3° en 2012-13, 94% des élèves ont validé le socle commun.

Par ailleurs, en fin d'année 2012-2013, 72 % des élèves du collège ont obtenu leur passage en seconde générale, 25 % vers l'enseignement professionnel et une seule élève a redoublé.

Ces résultats montrent des élèves majoritairement en réussite au collège Les Sables d'Or.

### *Questions et propositions*

Malgré ce constat satisfaisant, il y a des élèves qui sont en difficulté au collège. Il faut donc encore renforcer et diversifier les méthodes de leur prise en charge.

Les 15 % d'élèves qui n'ont pas validé le palier 2 du socle commun à la fin du CM2 doivent faire l'objet d'une attention immédiate.

L'évolution du taux d'accès de la 6° vers la 3°, qui pour l'instant est conforme aux taux attendus, permettra de mesurer l'efficacité des mesures et des actions correctrices mises en place à ce propos.

### L'orientation en fin de seconde

L'analyse des différents chiffres qui décrivent le devenir des élèves à la fin de la classe de seconde générale fait apparaître 2 choses : 20 % des élèves s'orientent en 1° technologique, 10 % redoublent ou se ré-orientent vers la voie professionnelle.

Il faut donc identifier, par l'intermédiaire d'un suivi de cohortes et d'actions de liaisons collège-lycée ce qui manque aux collégiens des Sables d'or pour mieux réussir en seconde G et T : est-ce un problème de méthodes et d'autonomie dans le travail ? Est-ce un manque d'ambition scolaire ? Le niveau scolaire général est-il en cause ? La réponse à ces questions permettra de mettre en œuvre certaines actions correctrices dans les années qui viennent.

### Une politique culturelle foisonnante et diversifiée

L'accès à la culture est difficile pour les jeunes Thouaréens qui fréquentent peu les théâtres, les cinémas, les concerts ou les expositions. Or, la réussite de la scolarité au lycée est facilitée par cette ouverture culturelle.

De ce fait, une politique culturelle ambitieuse et diverse a été encouragée au collège des Sables d'or depuis son ouverture.

Cette formation artistique ambitieuse des élèves du collège doit être poursuivie et renouvelée car elle est d'une part fédératrice de nombreux projets interdisciplinaires qui donnent du sens aux apprentissages des élèves et d'autre part, elle permet de mieux les préparer aux enseignements de la classe de seconde.

Eu égard à ces quelques éléments de constat et de diagnostic, le conseil pédagogique s'est réuni le 17 octobre 2013 pour définir les axes de travail du futur projet d'établissement d'une part et ses modalités de construction d'autre part.

Ensuite, une journée de travail en atelier, le 18 avril, a permis de réfléchir sur quelques grands axes de la politique d'établissement et de proposer plusieurs actions, déclinées dans ce projet.

Puis, le conseil pédagogique s'est à nouveau réuni, le 26 mai, pour ajuster la proposition de projet d'établissement qui a été faite au conseil d'administration du 24 juin.

Lors de celui-ci, les axes prioritaires du contrat d'objectifs ont été définis en lien avec le projet d'établissement.

**1<sup>er</sup> axe** : favoriser la réussite de tous les élèves dans leur scolarité au collège et permettre au maximum d'entre eux de maîtriser le socle commun à la fin de la 3<sup>ème</sup>

**1<sup>er</sup> objectif** : *Poursuivre la réflexion sur nos pratiques pédagogiques pour s'adapter continuellement aux besoins des élèves*

Afin d'atteindre cet objectif, il est nécessaire de poursuivre les efforts de diversification pédagogique, d'étendre les innovations en cours et d'en expérimenter de nouvelles.

- Poursuivre l'expérimentation de la classe à projet personnalisé sans évaluation chiffrée et tendre vers son extension (voir annexe 1).
- Développer l'enseignement en groupes de besoins et de compétences en mathématiques sur un niveau.
- Renforcer les efforts qualitatifs concernant l'apprentissage des langues :
  - Poursuivre la diversification des méthodes pédagogiques (îlots bonifiés de compétences, utilisation du labo de langues, développer la compétence orale grâce à la participation des Emplois d'Avenir Professeur en langue étrangère...).
  - Évaluer les effets du dispositif classe bi-langue (évaluation du gain dans la scolarité au lycée).
  - Inscrire prioritairement les langues vivantes dans le travail de la commission écoles-collège.
  - Renforcer les échanges linguistiques in situ ou virtuels (séjours à l'étranger à vocation linguistique et/ou culturelle, appariement, jumelage, correspondance via les réseaux sociaux)
- Face au constat récurrent du travail personnel insuffisant des élèves, poursuivre les actions engagées sur les exigences communes et le contrôle des devoirs faits à la maison.

**2<sup>ème</sup> objectif** : *Assurer l'égalité entre les élèves, traiter et prendre en charge la difficulté scolaire et prévenir le décrochage*

Sur les 4 dernières années, nos indicateurs font apparaître un écart entre la valeur ajoutée apportée par l'établissement aux élèves des PCS défavorisées dans l'obtention du DNB et celle apportée par les autres établissements du département et de la France en général.

Aussi, afin de réduire les déterminismes sociaux, familiaux et culturels, il faut s'interroger sur les pratiques qui permettraient de compenser les écarts entre les élèves appartenant à ces catégories sociales, dont les études montrent qu'ils sont aussi plus fragiles scolairement, et les élèves issus de PCS plus favorisées.

### **A. Prise en charge de la difficulté scolaire et du décrochage cognitif**

- A partir des PPRE passerelles et des éléments diagnostics transmis par les professeurs des écoles, prise en charge rapide dans le cadre de l'accompagnement personnalisé et éducatif des élèves de CM2 n'ayant pas validé le palier 2 :
  - Travail méthodologique
  - Travail disciplinaire
  - Travail sur l'estime de soi et la mise en réussite
- Généralisation de l'entretien individualisé à l'entrée en 6<sup>ème</sup> à l'aide d'un outil permettant de mettre en évidence les éventuelles zones de fragilité des élèves. Cela permettra d'organiser l'accompagnement et la remédiation adaptés aux besoins réels des élèves.
- Proposer aux familles, notamment des élèves de sixième, un accompagnement sur le créneau 17h-18h
- Prise en charge des élèves en difficultés de 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>.
  - Identifier les facteurs prédictifs du décrochage chez les élèves du collège

## PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2014-2017

### Collège des sables d'or de Thouaré/Loire

- A partir des éléments de diagnostic identifiés, mettre en place des actions de remédiation et de soutien aux élèves repérés :
  - ❖ Entretien approfondi au démarrage de la prise en charge afin de mieux cerner le profil et les attentes de l'élève
  - ❖ Élaboration d'un PPRE pour identifier clairement, avec l'élève et sa famille, les axes à travailler en priorité pour remettre l'élève en situation d'apprendre
  - ❖ Aide à l'acquisition des compétences de base du socle commun, notamment des compétences méthodologiques
  - ❖ Atelier de remotivation, travail sur l'estime de soi et remise en position de réussite
  - ❖ Pour les 4<sup>e</sup>, aide à l'élaboration du projet d'orientation et professionnel de l'élève
  - ❖ Tutorat professeur élève
- Prise en charge des élèves de 3<sup>ème</sup> dont les résultats sont en décalage avec leur ambition de poursuite d'études
  - Plus grande personnalisation du travail au sein de la classe
  - Soutien disciplinaire hors temps de cours sur des disciplines ciblées en fonction du projet
  - Apports méthodologiques et préparation aux exigences de la classe de 2<sup>nde</sup>
- Tout au long du collège, à tous les niveaux, diversifier et accentuer l'usage des ressources numériques dans les actions de remédiation et d'accompagnement des élèves en difficulté scolaire.

#### **B. Prise en charge des élèves à besoins spécifiques**

- Favoriser l'inclusion des élèves en situation de handicap de la classe Ulis dans les cours ordinaires.
  - Les enseignants identifieront les séquences pendant lesquelles il leur sera possible d'intégrer les élèves Ulis sur une période donnée afin de multiplier les possibilités d'intégration sur des activités adaptées à ces élèves et de diversifier davantage les disciplines concernées. Les élèves seront rattachés à une classe cible.
- S'assurer que l'ensemble des enseignants et des personnels de vie scolaire connaissent et mettent en œuvre les recommandations d'aménagement de la scolarité décrites dans les PAI et les PPS des élèves à besoins particuliers. Le professeur principal, dans la première quinzaine qui suit la rentrée, rencontre les familles avec l'infirmière pour affiner les besoins de l'élève puis répercute vers l'équipe pédagogique les adaptations et aménagements nécessaires.
  - Mettre en œuvre progressivement une banque de vidéos et de liens vers des sites d'animation adaptés aux dys dans chaque matière, dans l'espace pédagogique d'e-lyco.
- Réfléchir aux conditions d'une intégration réussie des élèves allophones et favoriser la formation de quelques enseignants à la prise en charge de ce type de public.
- Pérenniser le dispositif d'aide aux enfants du voyage.
  - En plus des deux ½ journées d'aide aux cours du CNED, il faudrait développer l'inclusion de ces élèves en classe ordinaire et dans les activités socio-éducatives.
    - ❖ Nécessité d'identifier des matières et des créneaux où ils pourraient être facilement associés à une classe (travail en ½ groupe au CDI, activités artistiques, ...).
    - ❖ Travail sur la socialisation de ces élèves en les associant aux activités du foyer socio-éducatif lors de leur ½ journée de présence.

Le constat de la maîtrise des compétences du socle nécessite une évaluation progressive des connaissances et des compétences tout au long du collège. Chaque enseignant veillera à respecter les termes du protocole d'évaluation du socle commun de connaissances et de compétences remis à la réunion de pré-rentrée. Un bilan sera effectué à chaque fin d'année scolaire pour vérifier le niveau d'acquisition progressive des compétences par les élèves.

#### **C. Poursuivre la formation des enseignants à la prise en charge de la difficulté scolaire et des élèves à besoins spécifiques**

# PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2014-2017

## Collège des sables d'or de Thouaré/Loire

o Chaque fin d'année scolaire, le conseil pédagogique, sous l'impulsion du chef d'établissement, définit le programme de formation spécifique aux personnels du collège dans le cadre des formations de proximité.

### **2<sup>ème</sup> axe de travail : faciliter la continuité entre les cycles, mieux préparer le parcours post 3<sup>ème</sup>**

#### ***1<sup>er</sup> objectif : Renforcer la liaison écoles collège et favoriser l'adaptation des élèves arrivant en 6<sup>ème</sup>***

Dans le cadre du nouveau conseil écoles collège, poursuivre les actions existantes et en initier de nouvelles pour mieux prendre en compte les besoins des nouveaux élèves :

- o Lors des commissions de liaison, affiner et préciser les informations nécessaires à la mise en place des PPRE
- o Poursuivre les échanges de services et les co-interventions entre les professeurs des écoles et ceux du collège
- o Poursuivre les actions d'information et d'accueil des élèves de CM2 et de leurs parents au collège (portes ouvertes, soirées d'information dans les communes du secteur, journées d'accueil, fête de la science...)
- o Mettre en place des journées de formation communes aux enseignants des écoles et du collège :
  - Sur les méthodes pédagogiques
  - Sur des progressions concertées pour traiter des éléments de programme communs
    - ❖ Avec le soutien des IEN 1<sup>er</sup> degré et des IA-IPR de disciplines
    - ❖ Sur les modalités d'évaluation des travaux et des compétences des élèves
  - Réfléchir à un programme concerté d'actions artistiques et culturelles, en relation avec les acteurs locaux (mairies, associations, salles de spectacles...)

#### ***2<sup>ème</sup> objectif : Poursuivre le travail de préparation de l'orientation et de la poursuite d'études post 3<sup>ème</sup>***

##### **A. Faire du choix d'orientation post 3<sup>ème</sup> un processus continu et accompagné par différents acteurs (COP, PP, professionnels...)**

- o Construction et mise en œuvre du Parcours d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel
  - Programme d'intervention de la COP de la 5<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>
  - Présentation et valorisation des métiers des voies professionnelle et technologique industrielle en 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>
    - ❖ Rencontres avec des lycéens de ces filières
  - Forum des métiers, ODP 3<sup>ème</sup>
  - Ateliers de découverte professionnelle animés par la COP
  - Utilisation du webclasseur orientation
  - Rencontres avec des lycéens de 1<sup>ère</sup> professionnelle de la voie scolaire et en apprentissage

##### **B. Renforcer la liaison collège lycée général**

Alors que nos taux de PCS favorisées sont supérieurs à la moyenne départementale et académique, nos indicateurs de passage en 1<sup>ère</sup> générale et technologique sont identiques aux autres taux. Il y a donc lieu de s'interroger sur les exigences et les facteurs de réussite indispensables en 2<sup>nde</sup> pour mieux préparer nos élèves.

- o Instituer l'intervention auprès des élèves de 3<sup>ème</sup> de lycéens de 1<sup>ère</sup> des séries générales et technologiques
- o Poursuivre les échanges entre enseignants de collège et de lycée afin de mieux préparer les élèves de 3<sup>ème</sup> à la 2<sup>nde</sup> :
  - Échanges sur les programmes
  - Travail sur des listes d'œuvres à lire dans la perspective de la 2<sup>nde</sup>
  - Travail sur des sujets de devoirs à faire par les élèves en fin de 3<sup>ème</sup>

## PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2014-2017 Collège des sables d'or de Thouaré/Loire

- Travail à partir du livret de compétences pour attirer l'attention des enseignants de lycée sur les fragilités de quelques élèves (idem commissions de liaison fin de CM2).
- Mettre en place des projets communs, notamment autour des prix littéraires, de « speed booking », des défis maths...

### **3<sup>ème</sup> axe de travail : contribuer à faire de nos élèves des citoyens actifs et bien intégrés dans la société**

#### ***1<sup>er</sup> objectif : apprentissage de l'exercice de la citoyenneté pour bien vivre ensemble au collège et dans son environnement***

- Poursuivre le travail sur la prévention du harcèlement
- Généraliser le tutorat entre les élèves de 3<sup>ème</sup> et ceux de 6<sup>ème</sup>
- Développer la médiation entre pairs pour régler les petits conflits entre élèves
- Continuer à faire de l'élection des délégués un moment d'éducation et d'exercice de la citoyenneté
- Eduquer aux médias et plus particulièrement aux usages d'internet et des réseaux sociaux
- Éduquer par quelques actions ciblées aux valeurs de solidarité, notamment de proximité
- Sensibiliser nos élèves aux valeurs de l'éducation populaire au travers des activités de l'association sportive et celles de l'association socio-éducative du collège
- Se donner l'objectif de former au moins une vingtaine d'élèves chaque année (2 sessions) au PSC1, en dehors des temps de cours

#### ***2<sup>ème</sup> objectif : actions de prévention et d'éducation à la santé***

- Dans le cadre du CESC, à partir d'un diagnostic constitué d'éléments nationaux, régionaux et locaux, continuer à développer un programme d'actions :
  - D'éducation à la santé
  - De prévention des conduites à risques
  - D'accompagnement des transformations liées à l'adolescence
- Mettre en évidence et valoriser la dimension « éducation à la santé » de l'enseignement de l'éducation physique et sportive et des activités de l'UNSS.

#### ***3<sup>ème</sup> objectif : continuer de développer le sens culturel et artistique de nos élèves (facteur d'identité forte de l'établissement)***

- Développer le partenariat avec les acteurs locaux de la culture
- Mettre en place le parcours d'éducation artistique et culturel afin d'organiser l'offre culturelle équitablement sur les 4 années du collège.
  - Essayer de mettre en place des projets culturels par niveau
  - Continuer de développer des projets autour de pratiques artistiques encore peu explorées au collège (slam, arts de rue, musiques contemporaines, art contemporain, photo, sculpture, architecture...).
- Poursuivre le partenariat avec les compagnies de théâtre autour des ateliers d'écriture et de jeu théâtral

### **4<sup>ème</sup> axe de travail : renforcer l'ouverture du collège vers les différents partenaires de son environnement de proximité**

#### ***1<sup>er</sup> objectif : poursuivre le travail avec les parents dans le respect de la juste place de chacun***

- Conserver les habitudes de contacts réguliers entre parents et professeurs :
  - Lors de conversations individuelles liées à des difficultés particulières (rendez-vous, contact téléphonique, e-lyco...)
  - Lors des rencontres parents professeurs
- Utiliser e-lyco pour renforcer la communication entre l'établissement et les parents :
  - Agenda mis à jour chaque semaine
  - Suivi des notes et accès au cahier de textes
  - Informations générales sur le fonctionnement du collège
  - Favoriser la communication et la diffusion d'information entre les parents d'élèves.
- Organiser des actions communes :
  - Organisation du forum des métiers
  - Mise en place d'actions de prévention communes
  - Fonctionnement de l'Association Socio-Educative
- Organiser des moments d'information dédiés aux familles sur le fonctionnement du collège :
  - Portes ouvertes
  - Réunions d'information dans les communes rattachées

#### ***2<sup>ème</sup> objectif : poursuivre le travail avec les partenaires locaux et associatifs***

- Mettre en place et poursuivre les partenariats avec des associations dans le cadre du programme du CESC et d'éducation à l'art et à la culture
- Renforcer les relations avec les municipalités de notre secteur de recrutement et avec la collectivité territoriale de rattachement :
  - Projets culturels
  - Projets d'éducation à la santé et à la citoyenneté sur un même territoire
  - Répondre aux besoins ponctuels des uns et des autres (mise à disposition de locaux, interventions ponctuelles de personnels municipaux au collège...)
- Continuer de faire connaître les projets du collège par l'intermédiaire des médias locaux

ANNEXE 1a : modélisation du fonctionnement de la classe à projet personnalisé sans évaluation chiffrée

☞ En 6<sup>ème</sup>

### ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

#### Structure

- AP à 2 enseignants dont le PP sur les 2 heures, un professeur de l'équipe qui a les élèves un nombre d'heures suffisant sur l'une des heures, un autre professeur qui appartient nécessairement à l'équipe sur l'autre heure.
- Tous les enfants participent à l'AP, sont répartis ou non, à la semaine ou sur une période plus longue. Pas de créneau spécifique dans la semaine (sauf si présence du PE). Éventuellement associer un personnel de vie scolaire ou la documentaliste en fonction des compétences recherchées (ou aide documentaliste ?).
- Pas de besoin spécifique en salles. Possibilité de disposer de la classe mobile.

#### Contenu

- Entretiens individuels : commencer au bout de 15 jours maximum. Environ 4 élèves par heure, sur 1 heure. Toujours avec les mêmes personnes (1 membre de l'équipe de direction ou vie scolaire + 1 prof de l'AP). Avoir terminé pour la Toussaint. Entretien de 15' environ avec un questionnaire préparé au préalable à partir de grands thèmes prédéfinis : intégration au collège, image de soi et regard des autres (famille, enseignants du primaire), rapport au savoir et aux règles collectives, projets d'investissement (implication dans le collège). Exploitation : retour à l'équipe, lecture commune lors d'une heure de concertation pour définir les ateliers à mettre en place et les élèves à y inclure.
- 1<sup>ère</sup> période : pendant les entretiens, les autres élèves font de la méthodologie sur 1 heure (utiliser l'agenda, ranger son classeur, anticiper, préparer son cartable pour ne rien oublier, ...), des activités liées à la non acquisition du palier 2 sur la 2<sup>ème</sup> heure ou des activités d'approfondissement avec les autres. En profiter pour gérer le quotidien : les différents comptes informatiques (e-lyco...).
- A partir de la 2<sup>ème</sup> période : sur 1 h, démarrage des ateliers de remédiation : concentration, estime de soi, graphie (voir conseiller pédagogique 1<sup>er</sup> degré), mémorisation... Sur 1 h, pilotage par le PP, en fonction des besoins des élèves et sur préconisation des collègues, avec les enseignants de l'AP et intervenants extérieurs éventuellement : remédiation en français, maths, anglais ou approfondissement.
- A partir de janvier, conjugaison de moments de remédiation et de travail sur des compétences identifiées, souvent autour de projets variés dans le thème, le temps et la forme (hôtel à insectes, collège et cinéma, solidarité...), éventuellement en lien avec des points du cours.

### AUTRES ÉLÉMENTS STRUCTURELS

- Prévoir un créneau commun de concertation.
- Du temps en début et en fin d'année pour préparer les projets interdisciplinaires et faire les bilans.

### ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES ET ÉDUCATIVES PARTICULIÈRES

- Le projet d'intégration : 15 jours après la rentrée, sur 2 jours, en extérieur avec nuitée. Des temps d'enseignement transdisciplinaires avec plusieurs enseignants devant les élèves, qui déclinent un thème commun. Des temps éducatifs de vie collective, pour observer les élèves et travailler les compétences psycho-sociales. Avec si possible un fil rouge déclinable au cours de l'année (retour sur le site avec reprise du thème ou de l'un des thèmes travaillés lors des journées d'intégration).
- Le travail transdisciplinaire et pluriprofessionnel (Tos, Aed, équipe de direction et personnel médico-social) : choix de compétences communes (2 voire 3) à travailler sur une ou deux périodes (ex. adapter sa prise de parole à sa communication ; trier, analyser et utiliser l'information ; améliorer une première production...) ; choix de thèmes communs déclinés dans différentes matières (ex. le paysage, l'espace, l'Odyssée d'Ulysse, Estuaire, la maison...).



## PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2014-2017 Collège des sables d'or de Thouaré/Loire

- Évaluation, autoévaluation et remédiation :
  - o Évaluation par compétences, dans chaque discipline, avec 4 degrés d'acquisition, même cartouche pour toutes les disciplines, même visuel pour les élèves.
  - o Mise en évidence, en début ou en fin de séquence, des connaissances acquises et des compétences travaillées, toujours avant l'évaluation finale.
  - o Retour régulier pendant les séquences, sur les compétences travaillées.
  - o Présence sur la feuille de l'élève ou sur le document donné de la grille d'évaluation.
  - o Lors d'une partie des évaluations, les élèves peuvent se servir de cette grille pour s'autoévaluer à la fin. Cela leur permet de comparer leur évaluation avec celle du professeur et d'identifier réellement leurs savoir-faire et leurs difficultés.
  - o Le devoir n'est pas une fin en soi. Il permet à l'enseignant d'identifier ce qui a été acquis ou pas et de proposer un mode de correction adapté à ce qui n'a pas été réussi par chaque élève (correction d'une partie du devoir seulement, correction en binôme, trinôme, groupe...). Cela permet aussi de valoriser l'élève dans ses réussites. Pour la correction, l'enseignant va identifier ce qu'il faut corriger en priorité en fonction des difficultés qu'il a repérées et ne corrigera pas nécessairement l'ensemble du devoir.

### 1 - La scolarité de leur enfant

- ☞ **Confiance en soi** : 16 parents pensent que leur enfant a davantage confiance en lui. Remarques : il se pose moins de questions, il est plus épanoui, il a pris de l'assurance, il voit que l'on prend en compte ses problèmes. 3 répondent qu'il n'a pas changé sur ce point, 2 que cela reste à travailler et 2 ne savent pas.
- ☞ **Motivation** : 10 parents répondent que leur enfant est plus motivé qu'avant. Les autres qu'ils ne voient pas de changement (parfois il était déjà motivé avant !) ou que cela dépend des matières. Remarques : se met plus facilement au travail à la maison, est plus sérieux, ses objectifs ont changé (travaillait pour la note, travaille maintenant pour apprendre et progresser). 2 ne savent pas.
- ☞ **Stress** : 15 parents répondent que leur enfant est moins stressé qu'avant. 6 répondent qu'il n'y a pas de changement (ils n'étaient déjà pas stressés, sauf un). Remarques : part avec plaisir, sa vision a changé, cherche à comprendre ce qu'elle n'a pas réussi et pourquoi, le changement est spectaculaire : n'a plus peur la veille d'un contrôle. 1 ne sait pas.
- ☞ **Autonomie** : 18 parents pensent que leur enfant est plus autonome qu'avant. 4 pensent que non. Remarques : fait ses devoirs seule, s'avance dès qu'elle le peut.
- ☞ **Conscient de ses progrès** : 15 parents pensent que leur enfant est plus conscient de ses progrès, 5 ne le pensent pas, 2 ne savent pas. Remarques : sait expliquer ce qu'elle réussit ou pas, contente de réussir de nouvelles choses, c'est une vraie aide pour savoir où c'est plus difficile et pourquoi, n'a pas toujours conscience de ses difficultés, arrive mieux à cibler ses points faibles, sait dire quand les professeurs lui ont dit que c'était mieux.
- ☞ **Son regard sur sa scolarité a changé** : 9 répondent oui, 8 répondent non, mais souvent parce que l'enfant aimait déjà aller à l'école, 6 ne savent pas. Remarques : a compris l'importance de l'école, les cours sont plus concrets, a plus conscience de ses acquis, va en classe avec plaisir, est plus à l'aise, plus épanoui.
- ☞ **Les parents peuvent mieux suivre ses progrès** : 18 répondent oui, 4 répondent non, 1 ne sait pas. Remarques : très bon suivi, peut être remis sur les rails très rapidement, parfois du mal à situer le niveau de leur enfant, les outils mis en place sont très bons.
- ☞ **Remarques particulières** : manque d'intérêt pour l'école (Hugo), n'ose pas toujours poser des questions quand elle ne comprend pas, se sent en sécurité dans le collège (Solène), a eu du mal à s'adapter à la 6<sup>ème</sup> (Dorian), il y a un plaisir d'aller au collège, plaisir d'apprendre (Mila), malgré une situation familiale parfois difficile, Adam est bien dans sa peau (Adam), nous avons pu mettre un mot sur les difficultés de Charlotte grâce à Mme Diverrès, merci à elle (Charlotte), Lise étouffait à l'école primaire, maintenant elle est épanouie grâce à cette classe (Lise), elle ne voulait pas aller dans cette classe, maintenant elle adhère complètement et souhaite de tout cœur continuer (Claire), très bonne chose pour Arthur étant donné son handicap (Arthur), elle se sent bien en 6<sup>ème</sup> (Félicie), nous espérons qu'elle retiendra qu'on apprend le contenu d'un cours, pas seulement pour avoir une bonne note (Canelle).

### 2 – Le suivi parental et les relations avec les enseignants

La question était : « Pensez-vous que les outils et documents mis en place : »

- ☞ **Vous permettent de mieux suivre les progrès de votre enfant** : tous les parents répondent positivement. Remarques : cela rend l'enfant acteur, permet de mieux cibler les points qui nécessitent une aide, un vrai confort pour les parents, trop détaillé (1 parent).
- ☞ **Vous permettent de mieux savoir ce que votre enfant fait au collège** : 17 répondent oui, 3 répondent non, 1 + ou -, 2 ne savent pas. Remarque : nous racontait déjà sa journée, ça complète ce que dit l'enfant, cela n'évoque pas l'extra-scolaire.
- ☞ **Vous permettent d'échanger davantage avec votre enfant** : 14 répondent qu'ils échangent plus, 8 répondent non dont 5 parce qu'ils le faisaient déjà, 1 parce qu'elle ne prend pas le temps, 1 parce que l'enfant n'aime pas en parler. 1 n'a pas répondu.

## PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2014-2017 Collège des sables d'or de Thouaré/Loire

☞ **Ont changé votre regard sur sa scolarité** : 8 répondent oui, 7 répondent non, 8 n'ont pas répondu à cette question. Remarques : cela permet de voir ses axes de progrès et ceux à parfaire, nous avons compris qu'elle n'a pas besoin de notes pour faire de son mieux.

### Autres questions posées

- ☞ **Souhaiteriez-vous que des modifications soient apportées aux bulletins ?** Non pour la plupart des parents. Attention à l'utilisation d'abréviations parfois, matières pas toujours assez distinctes, problème de lisibilité, il faudrait essayer de mettre toujours un peu de positif quand il y a beaucoup de négatif.
- ☞ **Les grilles d'évaluations sont-elles suffisamment claires ?** Quand les parents ont répondu, la réponse est positive. Un parent demande que le titre de l'évaluation soit parfois plus précis.
- ☞ **Consultez-vous Sacoche régulièrement ?** 11 parents consultent régulièrement, 12 parents ne le font pas, soit parce qu'ils n'en éprouvent pas le besoin, soit parce qu'ils disent qu'ils n'y arrivent pas (?).
- ☞ **Pensez-vous que les relations entre les enseignants et vous-mêmes sont suffisantes et satisfaisantes ?** Tous les parents répondent positivement.
- ☞ **Que pensez-vous du regard que les enseignants portent sur votre enfant ?** Les retours sont positifs, sauf pour Arthur Graffard dont les parents pensent que les enseignants lui portent un regard négatif. Les termes qui reviennent sont : pertinents, bienveillants, très attentifs, à l'écoute, patients, justes, prennent en compte l'enfant et l'élève, plus proches, connaissent mon enfant, l'encouragent à prendre les initiatives, ont bien ciblé sa personnalité, ont une vision claire et précise, n'attendent pas qu'un problème s'installe pour prévenir.

### 3 – Le fonctionnement global de la classe

- ☞ **Les points positifs sur lesquels nous devons nous appuyer ?** L'AP, les ateliers, les travaux en groupes, le suivi beaucoup plus approfondi, la qualité d'écoute, l'enfant considéré davantage en tant qu'individu, l'évaluation précise de l'acquisition de chaque connaissance ou compétence, le travail pluridisciplinaire, l'investissement des profs, la motivation et l'envie d'aider des professeurs qui permettent à l'enfant de prendre ou reprendre confiance, l'absence de compétition, les relations d'entraide entre les élèves, l'autoévaluation, le regard croisé entre les différentes matières, l'attention portée à chaque élève, la remédiation, le dialogue entre les élèves et les enseignants, un enseignement dynamique et concret, aller chercher le meilleur de lui-même au fond de chaque élève et l'amener le plus loin possible.
- ☞ **Avez-vous trouvé des points négatifs à cette expérience ?** Tutorat au sein de la classe non mis en place (? 1 parent), l'AP approfondissement (? 1 parent), difficulté à situer son enfant, problèmes relationnels entre enfants, entre parents (1 parent).
- ☞ **Cette classe répond-elle globalement à vos attentes ? Pourquoi ? La conseillerez-vous à d'autres parents ?** Oui très massivement. Meilleur suivi, plus de contacts avec les professeurs, correspond à leurs attentes, travaille de manière transversale, des enseignants passionnés, les apprentissages deviennent plus importants que les résultats, enfants plus détendus, plus autonomes, prenant confiance, plaisir d'apprendre et d'aller à l'école, supprime la pression scolaire, absence de compétition, rend l'élève plus autonome et plus intéressé, enseignement de qualité, transition douce vers la 6<sup>ème</sup>, qualité de l'accompagnement, personnalisation. Tous les parents conseillent la classe, certains précisant que cela peut cependant ne pas convenir à tous les types d'enfants.

### 4 – Poursuite de l'expérience en 5<sup>ème</sup>

Tous les parents souhaitent poursuivre l'expérience. Voici les principales raisons évoquées : grande motivation de l'enfant, suivi adapté, s'y sent bien, l'équipe donne aux enfants tout ce dont ils ont besoin, prise d'autonomie, plus grande confiance en soi, pour continuer à l'aider, bonne ambiance, bonne progression, prise en charge individuelle des difficultés de l'élève.